Assemblée générale du 7 octobre 2022

L'assemblée générale s'est tenue à 20H30 à la salle des associations de Valdurenque, sous la présidence de Mr MUR Jean-marc.

Merci à tous ceux qui ont pu assister à cette assemblée générale. Certains membres absents étant excusés.

Les thèmes que nous avons abordés ont été les suivants :

- Le bilan moral de la saison 2021/2022
- Le bilan financier de la saison 2021/2022
- L'élection du bureau
- Le montant des cotisations
- Les frais de transport
- La subvention mairie
- Le calendrier pour la saison 2022/2023
- Les questions diverses

I. Bilan moral de la saison 2021/2022

Randoval a pu compter 32 adhérents au total, 12 hommes et 20 femmes, dont 2 adhérents non marcheurs.

Les sorties : le calendrier proposait 21 sorties dont 10 à la journée, 9 en demi-journée et 2 week-end en gîte. Les gîtes à Formiguères (17 participants), et au Caylar (avec 11 participants) ont eu lieu. La randonnée prévue à Saint Etienne d'Albagnan a été annulée suite aux caprices de la météo.

II. Bilan financier de la saison 2021/2022

A ce jour, les soldes des comptes de Randoval sont excédentaires comme les années précédentes.

Un compte courant et un compte épargne livret A au Crédit Agricole pour un montant total de 7 118€ .Les espèces ont été remises sur le compte courant et la caisse n'existe plus.

Pour une gestion plus facile du courrier, nous demandons à la banque de faire parvenir les relevés de compte au domicile de la trésorière, Mme Sylvie Louet.

Nous remercions la mairie pour sa subvention annuelle de 200€.

Les 2 bilans proposés ont été acceptés et votés à l'unanimité parles membres présents.

III. Élection du bureau

Le bureau est actuellement composé de :

Sylvie Louet trésorière, Florence Mur secrétaire et Jean-marc Mur président. Le bureau a été réélu à l'unanimité.

N'oublions pas Francis Oulès, Eliette Azéma, Elise Marty,Gérard Bru,Yannick et Robert Martin qui ont eu la gentillesse de vous guider pour quelques sorties.

IV Montant des cotisations

Cette année, le montant de la cotisation est proposé à 20€ pour le club par adhérent. A cela il faut ajouter l'assurance de 8€ pour ceux qui le souhaitent à la SMACL. L'assurance a été augmentée de 1€ par rapport à l'année précédente suite à une augmentation de 4 %,

Ceux qui sont donc inscrits dans d'autres club et qui ont déjà une assurance ne cotisent que 20€ sur présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile, individuelle accident et corporel.

les non-marcheurs du club (généralement les conjoints) sont exemptés de la cotisation.Ils pourront donc venir, si l'occasion se présente, et assister aux différents repas ou pique-nique, etc.

Nous avons décidé d'accueillir des enfants sous la condition qu'ils soient assurés par une GAV (garantie assurance de la vie) et sous la responsabilité des parents,

Cette année, nous demandons à tous les membres de nous fournir un certificat médical. Nous donnons un délai jusqu'au 31 décembre 2022 pour nous fournir le document.

V Subvention mairie :

Je rappelle les conditions d'obtention de cette subvention. La mairie octroie une participation aux frais des associations qui ont au minimum un tiers de ses adhérents sur la commune. Il faut être vigilant à ce que le nombre d'adhérents valdurenquois ne fléchisse pas.

VI Frais de transport :

Les frais de transport représentent un vrai casse-tête pour Randoval. Il faut avoir une grande rigueur (que nous nous efforçons d'appliquer bien sûr) pour tenir à jour la liste de ceux qui viennent marcher, ceux qui prennent leur voiture, et tenir compte des kilomètres parcourus pour que tout cela soit cohérent et équitable.

Le calcul des frais kilométriques est fait sur le site internet « via Michelin ». Il est basé sur un véhicule essence de 6 CV (ne pouvant faire un calcul pour chaque voiture utilisée). Un tableau récapitulatif de ces frais est tenu à jour à chaque sortie. Cela signifie qu'il faut noter pour chaque sortie, le nom de ceux qui sont présents, qui étaient les chauffeurs et combien de kilomètres ont été fait en voiture.

Pour le calcul du carburant, le prix a été fixé à 1€50.

Randoval calculera les kilomètres parcourus en fin d'année pour chaque chauffeur à qui il sera remis une attestation CERFA pour un don à l'association pour le défalquer des impôts sur le revenus.

Les personnes ne prenant pas leur voiture pour les sorties, donneront une participation de 3€ aux chauffeurs.

VII Calendrier 2022/2023

Les sorties sont toujours prévues un dimanche sur 2 à la journée ou à la demi-journée,

Le rassemblement se fait ¼ d'heure avant le départ place du Foirail et le départ est à 8h 30 ou 13h30.

Les sorties marquées d'un ** sont à la journée il faut donc prévoir le pique-nique.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.